

LA TERRE EN PARTAGE - LE MAZET

Rapport d'activité 2025



Association Loi 1901

Constituée le 25 février 2018 et déclarée à la Préfecture de la Haute-Vienne le 23 avril 2018

N° RNA : W872011666

Siège social : 23, rue du Colonel Ledot - 87400 Saint-Léonard-de-Noblat

Site d'activité : lieu-dit Le Mazet - 87590 Saint-Just-le-Martel

Contact : laterreenpartage@gmail.com / 09 87 70 58 79

<https://laterreenpartage.org/>

SOMMAIRE

1 Présentation de l'association

2 Pôle Lieu de vie

3 Pôle Apprentissages

4 Pôle Maraîchage

5 Les acteurs du projet

6 Notre stratégie d'impact

7 Défis et perspectives





Présentation de l'association : Innover pour un accueil digne, actif et constructif des demandeurs d'asile

Notre raison d'être

Fuyant la guerre ou les persécutions, **145 000 personnes** ont demandé l'asile en France en 2025 dans l'espoir d'y reconstruire leur vie. Le temps que l'Etat statue sur leur dossier, il s'écoule plusieurs mois, parfois plusieurs années. Cette période d'attente est **vide et destructrice** :

- Des centres d'hébergement à la gestion purement administrative, sans place pour la prise d'initiative ;
- Un manque d'opportunités pour apprendre le français et nouer des liens avec les habitants locaux ;
- Une inactivité forcée du fait de l'interdiction d'accéder au travail et à la formation.

Sans activité valorisante et structurante, sans liens sociaux, cantonnés à leur passé et aux traumatismes vécus, beaucoup perdent peu à peu leurs compétences, leur énergie, leurs rêves.

Cette période d'attente est tout aussi stérile pour la société française, qui doit « gérer » l'hébergement, le suivi social et médical, sans rencontrer ces personnes et sans découvrir toute la richesse qu'elles pourraient lui apporter.

Nous accueillons dignement les demandeurs d'asile, en reconnaissant leur capacité à **contribuer positivement** au territoire qui les accueille. Nous favorisons la rencontre et les activités partagées entre demandeurs d'asile et habitants locaux, sources d'**enrichissement réciproque**, d'un point de vue humain, social, écologique, culturel et économique.



La Terre en Partage transforme la période stérile et destructrice de la demande d'asile en un temps fertile, tant pour les demandeurs d'asile que pour les territoires qui les accueillent.



Notre innovation

Nous innovons par la combinaison unique d'un lieu de vie participatif, d'un apprentissage intensif du français et d'une activité économique solidaire. Concrètement, La Terre en Partage est une grande maison entourée de terres agricoles, dans laquelle nous accueillons des demandeurs d'asile autour de trois pôles complémentaires et indissociables :

1

Lieu de vie participatif et écologique

Nous apprenons à vivre ensemble dans le respect et l'hospitalité. Chacun s'implique dans les tâches ménagères et dans les décisions (Conseil de Maison). Chaque résident bénéficie d'un accompagnement social personnalisé. Nous sommes un lieu d'activités partagées et d'apprentissages réciproques. Nous inventons notre façon de vivre ensemble dans l'écologie et la sobriété : réemploi, ateliers réparation, mobilité à vélo...

2

Apprentissage intensif du français

Chaque résident suit 2 à 4 cours par semaine, auxquels s'ajoutent un « bain de langue » quotidien, des ateliers (techniques, artistiques et sportifs) et une préparation à l'insertion professionnelle. Résultat : des diplômes nationaux de français obtenus à l'Université de Limoges, et des insertions directes sur le marché du travail dès l'obtention des papiers.

3

Maraîchage biologique en agroécologie

Ce n'est pas un travail salarié mais une « activité solidaire », visant à se sentir utile et à acquérir des compétences. Une partie des légumes produits est auto-consommée, le reste est vendu aux habitants locaux et à la cantine scolaire du village. Nous cultivons 1,8 Ha en maraîchage et 1,6 Ha en verger.

Tout au long de ces activités, **nous tissons des liens entre les demandeurs d'asile et la société d'accueil** (habitants, institutions, acteurs territoriaux) en animant une communauté de bénévoles et de soutiens, en privilégiant la vente directe à la ferme, en organisant de nombreux événements culturels ou festifs, en participant à la vie sociale et culturelle locale et en accueillant quotidiennement des visiteurs. Pour les habitants du village, les demandeurs d'asile deviennent des acteurs positifs du territoire : des professionnels reconnus, des personnes-ressources, des voisins de confiance, des amis.

Notre fil rouge : Tisser des liens

Notre cadre légal : L'agrément OACAS

L'agrément Organisme d'Accueil Communautaire et d'Activités Solidaires, accordé par la Préfecture de la Haute-Vienne depuis août 2018, est le cadre légal qui nous permet d'articuler l'ensemble de ces activités. Cet agrément est le seul autorisant les demandeurs d'asile à passer de l'attente à l'activité, leur apportant ainsi un statut reconnu et valorisé. Nous sommes **l'unique association en France** à avoir obtenu cet agrément pour un public de demandeurs d'asile.



LES 3 FORCES DE NOTRE INNOVATION :

Transformer le regard sur les demandeurs d'asile : de « bénéficiaires » à acteurs d'un territoire et producteurs de richesse partagée

Combiner création de valeur sociale, écologique, économique et culturelle

Innover tout en travaillant avec les institutions (Préfecture, OFII...) **et les acteurs locaux** (mairies, associations, habitants), **pour faire bouger les lignes** et avoir ainsi un impact global.



Pôle Lieu de vie : Construire le “vivre-ensemble” au quotidien

1

Une maison accueillante

Avec une capacité d'accueil de **18 personnes**, notre lieu de vie est constitué de 12 chambres simples ou doubles, un salon, une salle à manger, une cuisine, une salle de classe, un jardin et une salle de sport, ainsi qu'un gîte destiné à l'accueil de visiteurs.

Loin d'un lieu d'hébergement anonyme, la résidence est **une maison, chaleureuse et accueillante** pour ceux qui y vivent (demandeurs d'asile résidents), pour ceux qui y travaillent (salariés, bénévoles) et pour ceux qui la visitent (amis, partenaires). Au-delà du fonctionnel, la spécificité de notre maison repose sur :

- L'attention à la **beauté** du cadre de vie
- La place donnée à la **créativité** de chaque habitant (peinture, décoration...)
- Le principe d'une maison ouverte à tous et accueillante, fondé sur **l'hospitalité et la confiance**, avec une présence quotidienne d'habitants locaux
- La recherche d'une **harmonie entre l'homme et la nature** : recherche d'un mode de vie collectif le plus écologique possible, lien entre la maison et les jardins au sein desquels elle s'insère.

Paroles de résidents

« Dans les CADA, on vit un stress permanent. On a rapidement des problèmes de santé, psychologiques surtout. Ici, on est accueillis dans la dignité. On tisse des liens. »

:"J'étais enfermé dans une chambre. Je n'avais pas d'activité. Seulement dormir. Moi j'aime être avec les gens et le travail collectif. Là, je suis très content"

« La Terre en Partage pour moi, c'est un semi paradis. C'est un lieu un peu reculé de la ville, du bruit... Après tout ce que j'ai traversé, ici j'ai trouvé la paix. Ici c'est un lieu participatif, avec plusieurs nationalités. On essaie d'apprendre les cultures de l'autre. On partage. »

« La salle de sport, c'est la salle la plus mytique de La Terre en Partage. Une demande d'asile n'est pas facile : cela fait deux ans et demi que je suis en France et je n'ai pas encore de réponse. Cela fait stresser. Le meilleur ami de l'homme pour déstresser c'est le sport, pour ne pas se tourner vers la drogue ou l'alcool. Chaque soir je passe au moins 1 heure et demi dans la salle de sport, et cela me fait du bien. »



Vers l'acquisition du site du Mazet

Nous sommes **locataires de la Fondation d'Auteuil**, grâce à laquelle nous avons emménagé dans des locaux entièrement rénovés et mis aux normes début 2019. Fin 2024, la Fondation d'Auteuil nous a informés qu'elle souhaite se dessaisir de la totalité du site du Mazet (bâtiments et terres) en nous proposant d'**en devenir acquéreur**.

L'année 2025 a permis d'échanger avec la Fondation d'Auteuil sur les **modalités** possibles de la vente. Nous avons également tracé des pistes pour le **modèle juridique** et le **modèle économique** de cette acquisition.

2026 devrait permettre de finaliser le projet d'acquisition. Les années suivantes, d'importants **travaux de rénovation** (toitures, isolation, chaudière...) seront nécessaires. Un vaste chantier, gage de la **pérennité** de notre association.



Eco-gestes à la maison

En novembre 2025, deux formations ont impliqué tous les résidents :

- Formation aux éco-gestes en partenariat avec le guichet Habitat de Limoges Métropole
- Visites de la déchetterie de Limoges Métropole pour mieux comprendre le tri sélectif

Une sensibilisation utile pour une vie collective plus écologique à La Terre en Partage, mais aussi pour préparer les résidents à leur future vie autonome en France.



2

Des repas partagés

Un accès digne et actif aux ingrédients

- **L'autoconsommation des légumes du jardin** est centrale dans le projet de La Terre en Partage : impact sur l'estime de soi, la santé, la convivialité.
- Pour les autres aliments, l'association est partenaire de la **Banque Alimentaire**. Chaque résident participe à tour de rôle aux approvisionnement bimensuels à la Banque Alimentaire. Les résidents se mobilisent en tant que bénévoles pour les collectes de la Banque Alimentaire (en 2025, 2 journées en avril et novembre). Cette année, un résident a participé à la formation "Tous acteurs de l'hygiène alimentaire" (TASA).

" Au jardin, ce que j'aime beaucoup, c'est planter et semer. Parce que quand vous plantez quelque chose dans la terre, après il pousse et il grandit. Vous vous sentez bien parce que vous vous dites : « waouh, c'est moi qui ai planté ça, maintenant ça me donne quelque chose pour manger. »

Cuisiner ensemble

- Par équipe de deux, les résidents sont **responsables à tour de rôle** de cuisiner pour l'ensemble du groupe. Ils élaborent les menus en fonction de leurs goûts et préférences socio-culturelles, en tenant compte des enjeux de l'équilibre alimentaire et des produits de saison.
- Des **ateliers cuisine** hebdomadaires permettent à des bénévoles français de se joindre aux résidents pour cuisiner ensemble. Notons également cette année l'animation d'**ateliers sur l'hygiène alimentaire et l'équilibre alimentaire**.

Paroles de résidents

« Je participe à toutes les activités, je fais la cuisine, je fabrique du pain, des gâteaux. Pour moi c'est important de rester actif. »

Manger ensemble

- Les repas sont **un temps fondamental pour réunir au quotidien** les résidents, les bénévoles, les salariés et les visiteurs de passage. Ces repas sont propices au développement du plaisir de bien manger, ils permettent aux résidents de ne pas manger seuls. Ils permettent de valoriser les talents des cuisiniers. et sont sources d'échanges interculturels.
- En complément des repas quotidiens, de nombreuses **fêtes** permettent de réunir tous les participants de l'association autour de grandes tablées (anniversaires, fêtes calendaires...). La cuisine partagée devient ainsi le support d'apprentissages socio-culturels plus généraux et un **vecteur d'intégration** au sein de la société française.

« A La Terre en Partage, je me sens très, très, très bien, parce que nous mangeons ensemble, nous discutons ensemble. Je me sens bien parce qu'au Soudan aussi nous mangions ensemble, nous discussions ensemble. C'est une vie normale. Il y a des personnes différentes, des Afghans, des Africains, d'autres Soudanais, tout le monde mange ensemble, vit ensemble comme une famille. »

Les demandeurs d'asile deviennent pleinement acteurs de leur alimentation, depuis le potager jusqu'à l'assiette. En cela, nous visons un impact durable sur les personnes accueillies : amélioration de la santé par l'accès à une alimentation saine et équilibrée, apprentissage de la cuisine et capacité à mener une vie autonome en France après leur sortie de notre association, estime de soi et dignité, intégration socio-culturelle.





L'accueil

Le principe du volontariat

La Terre en Partage n'est pas une structure du « Dispositif National d'Accueil » coordonné par l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). L'association est **indépendante**, tout en maintenant une communication régulière avec l'OFII afin de garantir le suivi des personnes accueillies. Du fait de ce statut particulier, la spécificité du projet est d'accueillir les demandeurs d'asile sur la base du **volontariat**.

L'orientation des candidats

Les candidats peuvent nous être orientés par des travailleurs sociaux des structures d'hébergement du Dispositif National d'Accueil ou de la structure de premier accueil (SPADA). Nous avons également mis en place depuis 2021 un deuxième processus d'orientation, en direct : nous avons créé des supports (flyers et vidéos) dans différentes langues, s'adressant directement aux demandeurs d'asile nouvellement arrivés en France. De nouveaux candidats sont ainsi arrivés par deux canaux : l'orientation par des bénévoles de terrain et le « bouche-à-oreille » de nos résidents auprès d'amis ou compatriotes.

Un enjeu majeur en 2025 : davantage **communiquer** auprès de potentiels candidats pour éviter les places vacantes.

En projet pour 2026 : nouvelles vidéos multilingues, bénévolat d'anciens résidents pour aller à la rencontre des demandeurs d'asile.

Un accueil global

Nous prenons le relais des démarches amorcées dans d'autres structures ou, pour les résidents venant d'arriver sur le territoire, nous les accompagnons dès les premières étapes, du point de vue de la demande d'asile (SPADA, préfecture), des démarches administratives (ouverture des droits à la CMU, d'un compte bancaire...) et de la santé (dépistage de la tuberculose, vaccination...)

La majorité des nouveaux résidents étant placés en procédure « Dublin », notre accompagnement s'adapte aux singularités de ce statut : organisation des allers-retours mensuels à Bordeaux, gestion du stress.

Un enjeu majeur en 2025 : écrire un **livret d'accueil** pour permettre à chaque résident de comprendre le fonctionnement de La Terre en Partage et, plus globalement, de la vie en France. Publication prévue en 2026 !

3

Un accompagnement social global

L'accompagnement se structure en trois étapes :

Parole de notre référente sociale

“Quand un résident arrive, nous ne savons rien sur lui. Il se découvre d'abord, il se reconstruit, il se regarde. Nous lui donnons ce temps de reconstruction. Ce n'est que plus tard, avec le temps, qu'il prendra conscience de l'écosystème qu'il intègre. Une fois qu'il est prêt, le récit de vie amène un vrai travail de reconstruction, une délivrance, et permet de repérer ses fragilités mais aussi ses potentialités. C'est le moment que je préfère, il traduit sa confiance précieuse et un pas vers une nouvelle vie. L'écoute et la présence prennent du temps mais sont nécessaires.”



L'accompagnement tout au long du séjour

Ere attentif au quotidien

Au-delà des étapes administratives clés que sont la préparation des dossiers et entretiens pour l'OFPRA et la CNDA, la référente sociale est **présente et disponible au quotidien** sur le lieu de vie, afin de permettre une réponse **réactive** aux besoins des résidents.

Prendre soin

En particulier, le soutien aux démarches liées à la **santé** a été particulièrement important cette année encore. Cette année 2025, deux partenariats se sont approfondis :

- avec le Centre de Soin, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
- avec l'association Entr'AIDS pour des interventions sur la santé sexuelle.

Un enjeu majeur en 2025 : la formation de notre référente sociale aux problématiques de **santé mentale** liées à l'exil

- 3 cycles de **formation** suivis (CPAM, Centre Hospitalier Laborit, ISM Interprétariat)
- Mise en place d'un **accompagnement** par l'Equipe Mobile de Psychiatrie Précarité (EMPP) de Limoges

En projet pour 2026 : diffusion de ces compétences dans l'ensemble de l'équipe, accompagnement global par un professionnel de la santé mentale.

Soutien financier

Outre ce soutien matériel et humain, l'association verse un soutien financier de 150 € à chaque demandeur d'asile participant. Cette allocation est versée du seul fait que la personne participe à la vie de la communauté, pour garantir les conditions d'exercice d'une vie digne.

3

Un accompagnement social global

Parole de notre référente sociale

“Nous avons la chance d'avoir une petite équipe et nous avons la possibilité d'échanger tous les jours pour contribuer à l'accompagnement. L'accompagnement est renforcé par les interventions de nos bénévoles, de nos partenaires sans qui la Terre en Partage ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.”

“Ma posture : ne pas faire à la place de mais être présente et à l'écoute.”



La préparation de la sortie

Différentes modalités de sortie

A l'issue de leur procédure de demande d'asile, les résidents doivent quitter l'association, dans un délai de trois mois s'ils ont obtenu une protection internationale (statut de réfugié ou protection subsidiaire) ou dans un délai d'un mois s'ils ont été déboutés.

Nous avons mis en place une possibilité de sortie volontaire en cours de procédure, permettant aux résidents qui ne souhaitent plus participer au projet spécifique de La Terre en Partage de quitter notre structure, tout en gardant le droit aux Conditions Matérielles d'Accueil (allocation, accompagnement social, droit à un autre hébergement) de l'OFII. Cette possibilité, qui n'existe pas dans les structures classiques d'hébergement, est la clé d'une adhésion volontaire de chacun tout au long de son séjour.

Enfin, d'autres types de sorties peuvent se produire : départ du fait d'une procédure Dublin, exclusion pour manquement grave au contrat d'accueil, départ à l'issue de l'obtention d'un autre titre de séjour.

Préparer l'insertion

L'accompagnement à la sortie est fondamental, travaillé « sur-mesure » par l'ensemble de l'équipe salariée, en plaçant le résident en position d'acteur de la construction de son avenir. En particulier, pour les résidents ayant obtenu une protection internationale, le travail sur les projets professionnels et l'accompagnement à l'insertion professionnelle est particulièrement structurant.

En projet pour 2026 : structurer un **temps dédié aux anciens** pour les accompagner dans leurs démarches (recherche d'emploi, demande de nationalité...), sous forme d'une permanence à Limoges.

3

Un accompagnement social global

Parole de notre référente sociale

“L'insertion prend du temps. Mon travail est de faire l'interface entre le résident et ses projets futurs, de l'entrée à la sortie.

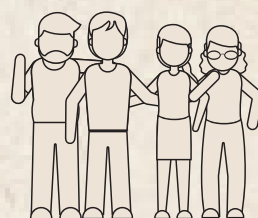
Nous dépendons du temps de procédure : plus la demande d'asile est longue, plus le résident a du temps pour apprendre le français, faire des stages, créer son réseau pour préparer sa future insertion.”

“Régulièrement des anciens résidents reviennent me voir après quelques années, pour demander de l'aide ou des conseils pour la recherche d'un nouvel emploi. Cela a permis souvent de débloquer des situations.”



4

Un cadre pour favoriser la participation et l'expression des résidents



Nos fondamentaux

Le Conseil de Maison

Un Conseil de Maison hebdomadaire, réunissant demandeurs d'asile, salariés et bénévoles, permet à chacun de s'impliquer dans l'organisation concrète de la vie quotidienne (répartition des tâches, montage de projets, débats...).

Le Conseil d'Administration

En 2025, 7 résidents ont été membres du Conseil d'administration (4 résidents élus lors de l'Assemblée Générale de juin 2024, 3 lors de l'Assemblée Générale de mai 2025). Ils participent ainsi à la vie démocratique de l'association et relaient au sein des instances les idées et demandes des résidents, permettant ainsi le lien entre la gouvernance et la vie quotidienne.

Les nouveautés 2025

Le Conseil de Jardin

Grâce au soutien du "Dispositif Local d'Accompagnement" (DLA), nous avons porté une réflexion collective, animée par un expert extérieur, sur l'avenir de notre activité maraîchère, impliquant résidents, salariés, administrateurs et partenaires. A l'issue de ce travail, nous avons mis en place un Conseil de Jardin, chaque 1er lundi du mois, pour porter une vision collective, permettre aux résidents de monter en compétence et d'exprimer leurs projets (poules...)

La Réunion de Co-construction

Animées par une bénévole formée à la médiation, ces réunions, toutes les 6 semaines, permettent de faire émerger de nouveaux projets collectifs. C'est par exemple dans ce cadre que le projet de vacances au camping du lac de Bujaleuf s'est concrétisé (août 2025).

L'émission radio sur RCF

Depuis mai 2025, La Terre en Partage anime une émission mensuelle dans le cadre de "Paroles de Solidarité". Les résidents conçoivent l'émission, en choisissent les sujets, interviewent, témoignent. Une source d'apprentissage du français et de fierté !



Parole de résident

« On fait les conseils de maison tous les vendredis. Pendant ces 45 minutes, on discute de la vie de la maison, les problèmes qu'il y a eu, et on essaie de trouver des solutions. On donne aussi les événements à venir. Ceux qui sont plus avancés en français traduisent pour ceux qui viennent d'arriver. »

Suivre nos émissions sur RCF :
<https://www.rcf.fr/ecologie-et-solidarite/paroles-de-solidarite-1>



5

Ouvrir le lieu de vie sur l'extérieur

La création de lien social entre demandeurs d'asile et habitants locaux est au cœur du projet de La Terre en Partage. C'est pourquoi notre vie quotidienne est rythmée par l'organisation d'événements ouverts au public, la joie de célébrer ensemble des fêtes, la préparation de projets en partenariat avec d'autres acteurs du territoire.

Ainsi, en 2025, chaque mois a été ponctué de plusieurs événements festifs, culturels ou sportifs, associant demandeurs d'asile et habitants locaux :

Evenements festifs et culturels

- En 2025 : Galette des Rois avec nos voisins du foyer de vie Le Jardin des Amis (18 janvier), la Journée Portes Ouvertes (17 mai), fêtes religieuses partagées (Aïd, Noël), Nouvel An, anniversaire de l'association...
- Un événement particulièrement marquant cette année : le mariage d'un ancien, fêté à La Terre en Partage entouré de toute la "grande famille" des anciens.
- Comme chaque année, La Terre en Partage est partenaire actif du Salon International de la caricature, du dessin de presse et d'humour organisé à Saint-Just-le-Martel. Cette année, nous avons participé à un atelier caricature avec un dessinateur brésilien. Nous avons cuisiné et servi un repas africain pour les dessinateurs et organisateurs du Salon), ainsi qu'un concert de musique congolaise (1er octobre).

Sport

L'année 2024 avait été une année très sportive à La Terre en Partage, grâce à la mise en place d'un partenariat avec l'UFOLEP dans le cadre du dispositif « Primo-Sport » financé par le Ministère de l'Intérieur, destiné à valoriser le sport comme levier d'inclusion.

L'année 2025 a été marquée par la suspension des crédits accordés à l'UFOLEP pour le programme. Grâce aux efforts de l'équipe locale, le programme a pu reprendre à l'automne, notamment autour de la pratique du VTT. Cependant, aucun résident n'a pu cette année valider l'agrément Éducation Nationale "Cyclisme sur route" : nous n'avons donc pas pu intervenir dans le cadre du vélobus de l'école de Saint-Just-le-Martel.

Un enjeu pour 2026 : pérenniser le programme sport, malgré les difficultés de financement. Un projet autour du foot, réunissant résidents, anciens résidents et habitants locaux, est en cours de montage.

Jeunes exilés et jeunes français

• Partenariat avec l'ENSAD

De janvier à mai, une quinzaine d'étudiants en design de l'Ecole Nationale Supérieure d'Arts et de Design, accompagnés par 5 enseignants, ont participé à un échange avec les résidents de La Terre en Partage : découverte du jardin pour les uns, découverte de la création artistique pour les autres ; échanges interculturels, rencontres ; création partagée autour de la poterie.

• Partenariat avec les Scouts et Guides de France

Du 13 au 23 juillet, nous avons accueilli 80 jeunes scouts, de 14 à 17 ans, originaires de 3 villes de France : temps festifs partagés et participation au jardin.

• Partenariat avec AXA Atout Coeur

Le 11 octobre, nous avons accueilli 20 jeunes et leurs encadrants, pour un chantier participatif au jardin et des temps d'échange interculturels, dans le cadre du programme Concorde.

Un enjeu pour 2026 : proposer aux résidents des opportunités de rencontrer des jeunes français autour de centres d'intérêts communs et de pratiques partagées (culture, sport, art...)





Pôle Apprentissages : Accompagner les résidents dans leur découverte de la vie en France

1

Apprendre le français

A leur arrivée à La Terre en Partage, le niveau de langue des résidents est très hétérogène :

- Certains ne maîtrisent ni le français, ni l'écriture
- Certains maîtrisent les bases du français à l'oral, mais sont analphabètes
- Certains sont complètement débutants en français, mais ont été scolarisés dans leur pays d'origine ou dans un pays d'exil antérieur (Suède notamment)
- D'autres, enfin, parlent correctement français et ont été scolarisés.

Outre l'hétérogénéité des niveaux initiaux, nous devons tout au long de l'année nous adapter aux différents rythmes d'apprentissage.

C'est pourquoi **les cours de français sont très fortement individualisés** (travail en petits groupes évolutifs).

En 2025, chaque résident a bénéficié en moyenne **de 2 à 4 cours par semaine**.

En complément des cours de français, la Terre en Partage aménage un « **bain de langue** » **quotidien** pour progresser rapidement. Le français est la langue des interactions du quotidien au sein du lieu de vie (entre résidents et avec les salariés, les bénévoles, les habitants locaux...), et lors des fêtes et activités. L'activité agricole est également un support d'apprentissages linguistiques mais également techniques et socio-culturels.

Nouveautés 2025 :

Grâce à de nouveaux bénévoles, nous avons mis en place des séances de **soutien individuel** en soirée, pour renforcer les cours pour les résidents volontaires.

Grâce à plusieurs jeunes visiteurs solidaires, nous avons proposé des ateliers « **apprendre le français par le jeu** », notamment pendant les vacances scolaires.



Paroles de bénévole

« L'important, c'est que les résidents puissent comprendre et se faire comprendre, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral. Ce qui implique un apprentissage du français qui n'est pas scolaire, avec des règles, de la conjugaison, de la grammaire. J'en mets toujours un peu dans mes cours. Mais l'important, c'est le français pratique : pouvoir comprendre et se faire comprendre dans la vie de tous les jours. (...) J'essaie de leur proposer des cours adaptés à leur vie quotidienne, ou à ce qu'ils auront à faire plus tard, par exemple sur un entretien d'embauche, ou sur la présentation de certains métiers, sur comment fonctionne une fiche de paye... Il faut calquer les cours sur leurs besoins, et sur leurs envies aussi. Par exemple, un de mes élèves m'avait demandé de lui expliquer « liberté, égalité, fraternité » qu'il avait entendu. Donc j'ai fait un cours sur les valeurs de la France, comment la France s'est construite. »

Parole de notre encadrant technique

« Le jardin est aussi un outil pour apprendre le français. Je ne parle qu'en français. Rien de tel que d'être sur le terrain avec eux, de les accompagner et d'être dans la démonstration. Quand on doit biner une salade avec un outil, je leur montre et ils ont compris, et là ils vont me demander : comment tu dis déjà en français ? - ça s'appelle biner les salades. Un fait nouveau aussi depuis mon arrivée : les intégrer sur la vente au magasin. C'est une super belle réussite : dès qu'ils avancent en français, ils peuvent communiquer avec les clientes et les clients qui viennent au magasin. »

Diplôme du DELF

Grâce à un partenariat avec l'Université de Limoges, 9 résidents ont obtenu un diplôme en 2025. Parmi eux, 4 résidents ont réussi successivement 2 examens (session de mai, session de décembre), soit **13 examens réussis en 2025**, pour des niveaux allant de A1 à C1.



2

Autres apprentissages vers l'insertion

Cours et ateliers

Un cours de **mathématiques**, animé par un bénévole depuis 2021, s'est poursuivi selon les besoins exprimés par les résidents volontaires.

Différents **ateliers pratiques** ont continué cette année à être animés par des bénévoles : Cuisine, Réparations

Enfin, des **ateliers artistiques** ont été proposés : poursuite de l'atelier Arts plastiques, stage de poterie, création de l'atelier Guitare.

Découverte de la vie professionnelle

-Journées de découverte des métiers :
visite des plateaux techniques des Compagnons du Tour de France (métiers du bâtiment et métiers d'art), découverte des métiers du transport et de la logistique frigorifique (Frigo Tour), visite de La Fabrique de l'Avenir, visite du centre de tri de Limoges Métropole, visite du chantier d'insertion Atelier 3N...

-Stages :
Depuis fin 2024, les résidents qui le souhaitent peuvent bénéficier d'un stage d'observation en entreprise. Un partenariat avec l'association ASFODEVH (ASsociation de FOrmation en DÉveloppement Humain) sécurise le cadre du stage et permet de formaliser ses objectifs pédagogiques. En 2025 : 5 stages (restauration, sport, bâtiment)



Parole de bénévole

“Nous accueillons des personnes qui viennent d'autres pays, qui fonctionnent différemment : d'autres institutions, d'autres cultures. C'est pourquoi il est important que les apprentissages se fassent sur tous les aspects de la vie quotidienne. Un cours de guitare par exemple est une ouverture sur la culture, sur l'art ; c'est une ouverture aux autres, c'est une façon d'apprendre... Il y a les cours de français bien sûr, mais aussi des ateliers sur la sécurité incendie, sur l'hygiène alimentaire... »

Paroles de résidents

“Dans le centre où j'étais avant, tu n'as pas le droit de faire une formation même si tu en as envie. Tu as juste le droit d'attendre. Ça me rendait fou, parce que imagine : le matin tu te demandes : qu'est-ce qu'il faut que je fasse ? Mais quand tu es à La Terre en Partage tu sais déjà ce que tu dois faire le matin, ça te permet de te lever, tu te sens utile dans ta vie. Mon rêve : avoir le titre de séjour en France, pour avoir un autre avenir. Travailler, être libre et indépendant.”

“Je voudrais ensuite travailler dans le bâtiment, faire de la peinture et du carrelage, je faisais ça dans mon pays. »

“Avant, j'étais commerçant. Ici, je tiens la caisse. Le travail diffère. C'est un peu plus difficile qu'au pays. L'utilisation des cartes bancaires marque une différence. Grâce à mon séjour ici, j'ai pu passer des examens de français, travailler, comprendre les codes culturels, et surtout me faire des amis. Je viens d'obtenir le statut de réfugié. Je suis triste de partir mais, à l'extérieur, je sais que je pourrai compter sur l'aide des bénévoles et des habitants du coin.”



Pôle maraîchage : Se sentir utile et acquérir des compétences

Chaque résident participe à hauteur de 15 heures par semaine.
L'activité est pilotée par notre encadrant technique.

La mission du jardin

Notre objectif pour les demandeurs d'asile que nous accueillons est de leur proposer, à travers le maraîchage biologique en agroécologie :

- Une activité **valorisante et qualifiée**, qui leur permet de réactiver et valoriser leurs compétences et d'en acquérir de nouvelles
- Une activité **symbolique** (s'enraciner en France) et **thérapeutique** (surmonter les traumatismes de l'exil, redevenir acteur du temps qui passe)
- Une activité **créatrice de liens sociaux**, qui permet de nouer une solidarité de groupe, mais aussi de rencontrer des habitants locaux, en créant des échanges positifs et horizontaux
- Une activité **formatrice**, support pour les apprentissages linguistiques et le renforcement des compétences transversales (mathématiques, règles de sécurité...).
- Une activité **à fort impact sur la santé** : un exercice physique, qui aide à retrouver le sommeil nocturne et permet d'accéder à une alimentation saine.

Un projet écologique global

Notre production est certifiée « **Agriculture Biologique** » par Ecocert depuis 2019.

Nous avons continué en 2025 à affiner nos **pratiques écologiques en maraîchage** : associations de plantes, agroforesterie, variétés anciennes...

Nous sommes labellisés « refuge » par la **Ligue de Protection des Oiseaux** pour nos actions de préservation de la biodiversité et de l'environnement.

Notre verger est devenu un **lieu ressource pour des formations** : partenariat avec l'ADEAR (agence pour le développement de l'emploi agricole et rural) pour former sur notre site des agriculteurs au greffage des arbres fruitiers. Nous avons continué en 2025 à approfondir le **partenariat avec l'école élémentaire** de la commune autour de la sensibilisation des enfants à l'agroécologie : 3 journées d'accueil, autour du projet "Du semis à la récolte d'une salade".



La Terre en Partage est un lieu-ressource pour la nature et pour les hommes. En prenant soin de la nature, les demandeurs d'asile se reconstruisent eux-mêmes, et cette reconstruction personnelle rejaillit à son tour sur le territoire qui les accueille.



La production

Malgré l'énergie collective déployée par les résidents, les salariés et les bénévoles, la production n'a pas augmenté comme espéré, notamment du fait de la canicule du début d'été et de la sécheresse.

En revanche, deux diversifications ont été particulièrement porteuses en 2025 :

- Les poules pondeuses, projet entièrement porté par un résident
- Le bois de chauffage, chantier d'hiver qui a trouvé sa clientèle

Objectifs 2026 :

Augmenter la production de légumes

Consolider le chantier bois

Structurer la montée en compétences des résidents (fiches d'habilitation, livret de compétences)

Les débouchés

Une partie de la production de légumes est consommée directement à La Terre en Partage par les demandeurs d'asile. Le reste de la production est vendu aux habitants locaux (magasin à la ferme) et à la cantine de l'école du village.

Deux expériences ont été tentées en 2025 pour diversifier les débouchés :

- Lancement d'une "Ruche qui dit oui", qui n'a pas pu être pérennisée du fait du peu de mobilisation d'autres producteurs locaux
- Expérimentation des "Paniers du Jeudi" : des paniers hebdomadaires à 15€, livrés devant l'école sur commande.

Objectifs 2026 :

Développer les paniers, structurer des outils de commande adaptés.

Augmenter les commandes de la restauration collective.

Rendre plus visible le magasin (signalétique)





Regards croisés sur l'activité maraîchage

Paroles de notre encadrant technique

« Mon travail consiste en quoi ? La première des choses, on pourrait s'imaginer pour un maraîcher qu'il s'agit de faire pousser des légumes. Et bien ici ce n'est pas ça la priorité. C'est d'abord de veiller aux humains. Être encadrant, c'est avoir une très bonne écoute, être très observateur sur l'état de santé, l'état psychologique des résidents que nous accueillons. Si on se rend compte que ça ne va pas bien, on essaie d'adapter l'activité en fonction de leur état d'esprit et de santé. »

« Pour la plupart ils n'ont jamais pratiqué le maraîchage. Donc quand ils arrivent ils n'ont pas les compétences, les connaissances, ils ne sont pas non plus dans un rythme de travail. (...) L'encadrant technique apporte la technique du maraîchage pour tous ceux qui n'avaient jamais jardiné : il y a une véritable montée en compétences. »

Paroles de résidents

“Je suis actif et je fais plein de choses qui me rendent fier de moi. Je me lève le matin, je regarde dehors et je me dis : oui, hier je suis parvenu à faire ceci, et si je regarde ça c'est mon travail. Et là je me sens utile.”

“Je travaille la terre depuis tout petit mais pas comme en France. En six mois, j'ai appris comment on plante les légumes. »

“Je me sens bien ici, c'est encadré et c'est le meilleur accueil que j'ai connu. En plus, je suis passionné par l'agriculture. Je me sens à l'aise et épanoui car je peux me lever et partir directement cultiver.”

“Le maraîchage, ça explique la vie. Quand tu as un rêve, tu plantes la graine, tu t'en occupes, tu arroses, tu enlèves les mauvaises herbes. A la fin tu récoltes les fruits, ça ne trompe pas ! Le temps ici n'est pas perdu, ça nous permet d'apprendre beaucoup de choses”

“En Afghanistan j'avais déjà travaillé pour planter les légumes. C'est les terres de ma famille, pour manger nous-mêmes, pas pour vendre les légumes à d'autres. En France, il pleut beaucoup. En Afghanistan, c'est très difficile car on manque d'eau.”

« Du fait d'être demandeur d'asile, on est sensible. Si tu es occupé, tu ne penses pas à autre chose. Tu as quelque chose à faire, tu occupes ton cerveau et ça nous permet d'avancer. Le temps qu'on reste à patienter en attendant le résultat, on contribue à quelque chose pour la société. »



Les acteurs du projet

1

Les demandeurs d'asile accueillis

La spécificité du projet est d'accueillir les demandeurs d'asile sur la base du **volontariat**. La motivation est la clé de réussite du projet dans sa globalité.

La Terre en Partage s'adresse à des personnes effectuant leur demande d'asile en France. Nous accueillons exclusivement des **hommes, majeurs, seuls, en début de procédure** (avant convocation à l'OFPRA). Toute personne remplissant les conditions administratives ci-dessus et manifestant sa motivation pour le projet y est la bienvenue, quel que soit son parcours professionnel ou scolaire antérieur. L'association privilégie la **diversité** des parcours et des profils afin de constituer un groupe complémentaire et solidaire.

Tout au long de l'année 2025, nous avons accueilli 11 résidents supplémentaires. En outre, parmi les personnes déjà accueillies en 2023-2024, 15 résidaient toujours à La Terre en Partage en 2025. Ainsi, l'association a hébergé et accompagné **26 personnes en 2025**.

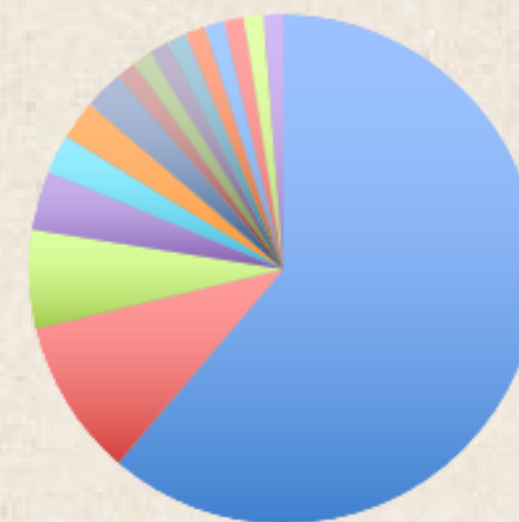
Parmi les 26 personnes accompagnées en 2025 :

- 8 nationalités
- âge moyen : 28 ans
- durée moyenne de séjour à La Terre en Partage au 31/12/2025 : 13 mois.

La **diversité des profils socioprofessionnels** des personnes accueillies confirme le constat posé les années précédentes : au-delà du souhait d'un avenir professionnel dans le maraîchage, bien présent pour certaines personnes accueillies, la plupart ont surtout rejoint La Terre en Partage pour être actifs et se sentir utiles, quel que soit le secteur d'activité proposé.

En 7 ans d'existence, entre son ouverture le 10/12/2018 et le 31/12/2025, l'association a accueilli 80 personnes, représentant 16 nationalités, d'un âge moyen de 28 ans, pour un séjour de 15 mois en moyenne.

16 nationalités





Les acteurs du projet

2

Salariés & Bénévoles

L'équipe salariée a été constituée au cours de l'année 2025 de :

- Boris Skierkowski, directeur ;
- Elodie Grosdenier, référente sociale ;
- Luc Grand, encadrant technique ;
- Clémence Skierkowski, co-directrice, à partir du 1/02/25

Cette année, l'équipe salariée a accueilli 4 stagiaires : 2 étudiantes du BTS Economie Sociale et Familiale du lycée Suzanne Valadon de Limoges, 2 étudiantes en sciences de l'éducation de l'Université de Limoges.

L'association n'aurait pu fonctionner en 2024 sans la **mobilisation importante de bénévoles** :

- Cours de français et Ateliers
- Animation quotidienne du lieu de vie
- Accompagnement personnel (rendez-vous administratifs et médicaux)
- Aide pour les travaux agricoles
- Tâches administratives

En complément des bénévoles réguliers, nous avons continué à accueillir des **jeunes visiteurs solidaires**, hébergés au sein de La Terre en Partage en immersion. Leur présence favorise l'apprentissage informel du français et permet de créer des liens amicaux au sein de la société française.

Les résidents eux-mêmes se sont engagés en tant que bénévoles, participant ainsi à la logique d'initiative et de réciprocité qui est au fondement de La Terre en Partage :

- Les résidents les plus avancés en français ont joué le rôle d'interprètes pour accueillir de nouveaux résidents de même nationalité
 - Bénévolat pour la collecte de la Banque Alimentaire, pour le Salon international de la caricature et du dessin de presse...
 - Le bénévolat au service des enfants de l'école a été particulièrement source de fierté, d'apprentissage du français et d'intégration locale (projet "salades" avec une classe de CE2-CM1)
- Un enjeu 2026 : structurer une offre pédagogique pour accueillir davantage de groupes d'enfants.

Plusieurs groupes ont participé à des journées solidaires, notamment pour nous aider au jardin et partager des moments conviviaux de découverte et d'apprentissages réciproques. Citons en particulier les collaborateurs de la SNCF, les membres de la Fondation Lemarchand, les collaborateurs d'AXA, les scouts.

Le **mécénat de compétences** mis en place en 2024 avec la Fondation SNCF, permettant à un collaborateur de la SNCF de s'investir dans une mission en tant que tractoriste, s'est poursuivi en 2025.

Un enjeu 2026 : davantage mobiliser le mécénat de compétences dans la vie quotidienne et la stratégie de l'association



Parole de bénévole

« Le rôle des bénévoles est d'accompagner l'équipe salariée, pour proposer des activités en fonction de leurs compétences, de ce qu'ils ont envie de faire, et en fonction des besoins des personnes qui sont accueillies à La Terre en Partage, de façon qu'on puisse avoir un accompagnement pluridisciplinaire et complet vers l'intégration en France. »

Paroles de résident

« Je n'oublierai pas La Terre en Partage. Avec moi j'ai plus de 1000 photos, avec les résidents et toutes les personnes. Après mon départ je veux retourner souvent à La Terre en Partage. Parce que grâce à La Terre en Partage j'ai appris plein de choses : la culture des Français, comment vivre avec les gens en respectant leur culture... Je n'oublierai jamais La Terre en Partage. »



Les acteurs du projet

3

L'écosystème

Les habitants locaux

Saint-Just-le-Martel est une commune de 2600 habitants, à la frontière entre l'agglomération de Limoges et le monde rural. La Terre en Partage vise la **réciprocité des échanges** entre demandeurs d'asile et habitants locaux. Au-delà du cercle des bénévoles, de nombreux « sympathisants » sont directement impliqués :

-Clients s'approvisionnant en légumes et fruits biologiques et locaux

-Enfants de l'école

-Habitants locaux participant à nos fêtes et activités partagées

A travers les rencontres de la vie quotidienne, **les représentations des uns et des autres évoluent** : les stéréotypes sont remplacés par des relations de bon voisinage, d'échange réciproque, voire d'amitié.

Nous souhaitons également remercier les nombreux sympathisants qui ont offert des **meubles, vêtements et objets** à l'association tout au long de l'année 2025.

Un enjeu 2026 : mieux faire connaître La Terre en Partage dans notre commune et alentours

Les partenaires

Nos partenaires financiers, publics comme privés, soutiennent La Terre en Partage depuis l'origine du projet. C'est grâce à leur confiance que nous avons pu transformer une vision en un projet concret, et que nous pouvons aujourd'hui continuer à développer l'association. Détaillés dans le rapport financier, qu'ils soient ici remerciés pour leur confiance.

En parallèle, le travail construit depuis 2018 avec **la Préfecture de la Haute-Vienne** (agrément OACAS) et la Direction territoriale de Limoges de l'**OFII** est clé pour permettre l'accueil et le suivi des demandeurs d'asile.

Nous saluons l'engagement de **la mairie de Saint-Just-le-Martel**, qui a su réserver le meilleur accueil à nos projets et aux résidents accueillis.

Sur le terrain, notre reconnaissance va aux **nombreux partenaires** qui permettent d'enrichir le projet de La Terre en Partage et contribuent au dynamisme de la vie quotidienne : la Banque Alimentaire, l'UFOLEP, l'association Univers Tchouk, le département de Français Langue Etrangère de l'Université de Limoges, les scouts, l'école primaire de Saint-Just-le-Martel, le CSAPA, Entr'AIDS, l'EMPP...



Les accompagnateurs

2025 a été une année particulièrement riche d'apprentissages, grâce à l'accompagnement de nombreux experts :

- Formations animées par **la Fondation La France s'engage** et ses partenaires : en présentiel et à distance, plus de 6 journées (finances, changement d'échelle, plaidoyer...)
- **Diagnostic juridique réalisé par Impact Lawyers** grâce à la Fondation La France s'engage
- Finalisation du **“Dispositif Local d'Accompagnement”** pour développer le potentiel de notre activité maraîchère
- **Ateliers Panorama des Impacts Sociaux** animés par l'Agence Phare grâce à La France s'engage
- Cycle d'ateliers pour préparer notre essaimage dans d'autres zones rurales, grâce au **programme “Les Sentiers”** porté par un collectif national d'incubateurs sociaux.
- **Parcours TILT** pour valoriser et maximiser nos impacts environnementaux
- **Programme “Les Nouvelles Voix”** pour définir notre stratégie de communication et mettre en place nos supports de communication

Objectif 2026 : capitaliser ces apprentissages pour qu'ils portent leur fruit, au service de la structuration de notre association et de son essaimage sur d'autres territoires.



Notre stratégie d'impact

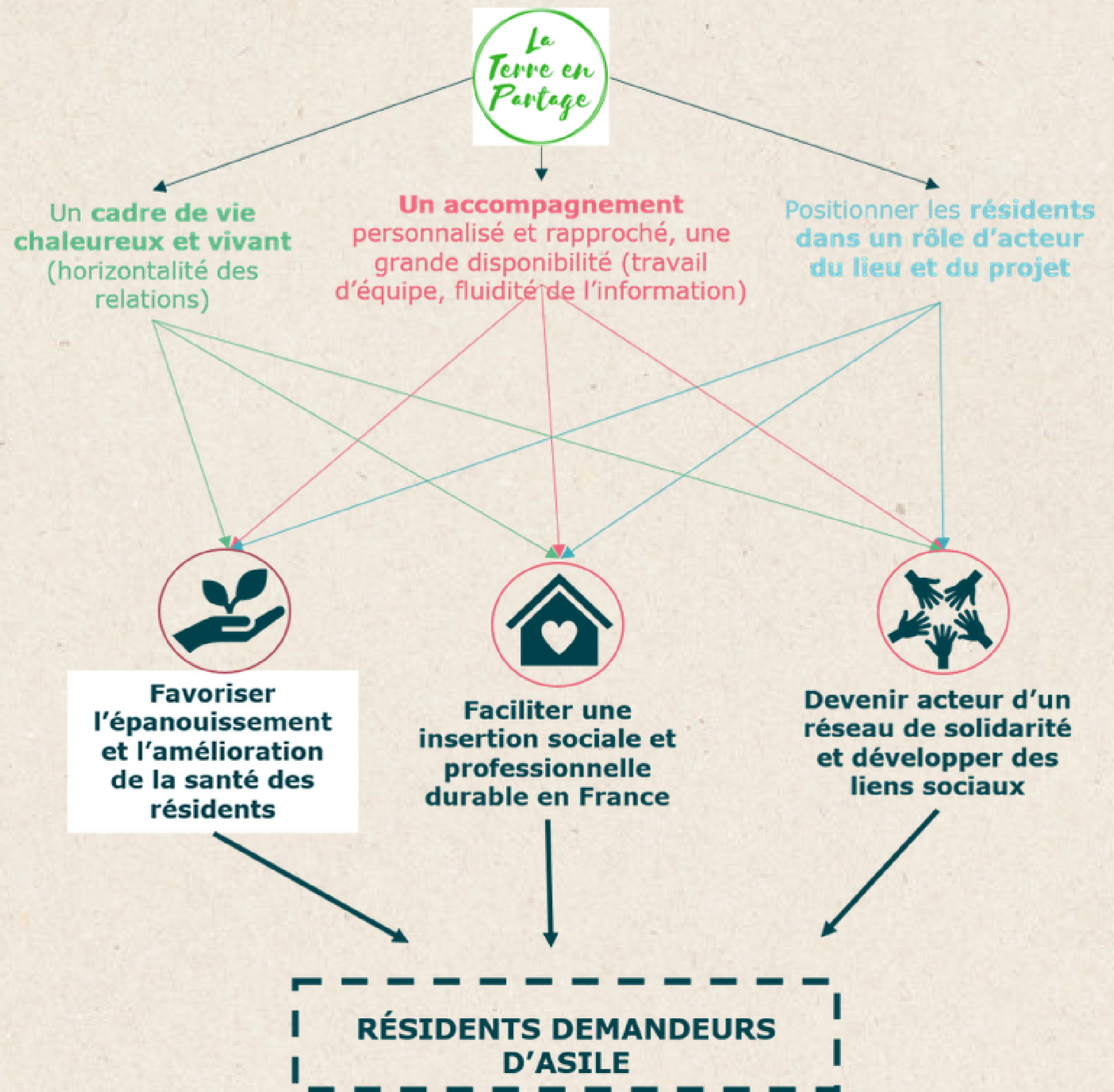
Pour les demandeurs d'asile

La Terre en Partage...

...en offrant un lieu d'hébergement et de vie chaleureux, un accompagnement personnalisé et rapproché et en plaçant les résidents dans un rôle d'acteur du lieu et du projet ...

...a 3 impacts majeurs. Il permet aux résidents en demande d'asile de :

- Favoriser l'épanouissement et l'amélioration de la santé ;
- Faciliter l'insertion sociale et professionnelle durable sur le territoire français ;
- Devenir acteur d'un réseau de solidarité, à l'échelle de la maison et du territoire.





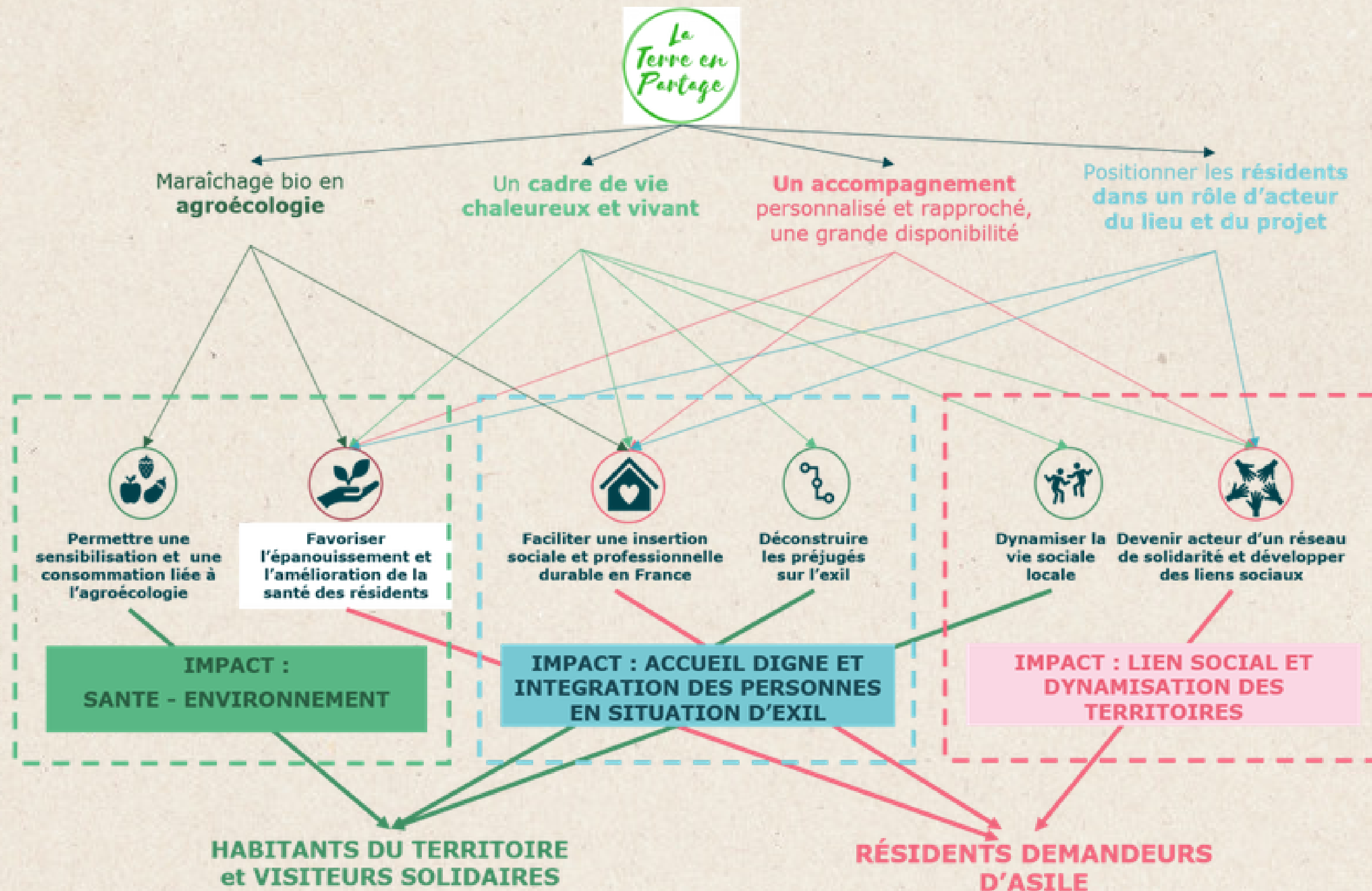
Pour toutes nos parties prenantes

La Terre en Partage...

...lieu de maraîchage bio et lieu d'hébergement et de vie chaleureux proposant un accompagnement personnalisé aux personnes en situation d'exil, véritables acteurs du projet ...

...a 3 impacts globaux majeurs.

- Un impact relatif à la santé et à l'environnement ;
- Un impact sur l'accueil digne et l'intégration des personnes en situation d'exil
- Un impact sur le lien social et la dynamisation des territoires





Pistes méthodologiques pour mieux révéler notre impact

2025 :

- Atelier Panorama des Impacts Sociaux avec l'Agence Phare
- Identification des indicateurs d'impacts associés à chaque impact attendu

Objectifs 2026-2027 :

- Volet quantitatif auprès des résidents : un questionnaire d'impact unique avec passation systématisée au moment de la sortie
- Volet qualitatif auprès des résidents : réalisé par des personnes extérieures (étudiants en sciences sociales ?) : entretiens qualitatifs et observations participantes de temps de vie quotidienne au sein de la maison
- Volet quantitatif auprès des parties prenantes : questionnaire auprès des clients et visiteurs
- Volet qualitatif auprès des habitants du territoire, des visiteurs solidaires, des clients : entretiens qualitatifs auprès des publics touchés par le projet dans leur diversité, observations de temps collectifs impulsés par La Terre en Partage





Défis et perspectives

- Finaliser le projet d'acquisition du site du Mazet
- Mettre en place une stratégie de financement des travaux de rénovation nécessaire
- Créer de nouveaux outils et canaux de communication en direction de potentiels candidats pour éviter les places vacantes
- Publier le "Livret d'accueil" de La Terre en Partage à destination des nouveaux résidents
- Continuer à former l'équipe sur les problématiques de santé mentale liée à l'exil, impulser une dynamique avec des partenaires sur ce sujet
- Structurer un temps dédié aux anciens pour les accompagner dans leurs démarches (recherche d'emploi, demande de nationalité...), sous forme d'une permanence à Limoges
- Périenniser le programme sport, malgré les difficultés de financement.
- Proposer aux résidents davantage d'opportunités de rencontrer des jeunes français autour de centres d'intérêts communs et de pratiques partagées (culture, sport, art...)
- Augmenter notre production de légumes, consolider le chantier bois
- Structurer la montée en compétences des résidents (livret de compétences)
- Développer la stratégie de commercialisation, notamment les paniers, la restauration scolaire, la visibilité du magasin
- Concrétiser les pistes méthodologiques tracées dans le cadre de l'Atelier Panorama des Impacts Sociaux
- Capitaliser les apprentissages et accompagnements de l'année 2025 pour qu'ils portent leur fruit, au service de la structuration de notre association et de son essaimage sur d'autres territoires.



Rendez-vous en 2026 pour la suite...

